



HAL
open science

Licence professionnelle Responsable de projets : gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable de projets : gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039225

HAL Id: hceres-02039225

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039225v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LP120002900

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Responsable de projets : Gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables

Présentation de la spécialité

Cette formation, est ouverte depuis 2000 à l'IUT de Montluçon, a modifié son intitulé puisqu'elle était précédemment affichée : « Intégration des systèmes automatisés en conversion de puissance » (ISACP). Cette licence professionnelle est proposée en convention avec le monde professionnel, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Montluçon dans le domaine du « Génie électrique ». Elle est proposée en formation initiale et par alternance.

Les métiers visés sont : chef de projets études industrielles, chargé de conduite en production d'énergie et responsable de service maintenance. Pour ce qui concerne les aspects professionnalisants, les étudiants utilisent des matériels et des logiciels professionnels employés dans l'industrie. Ils peuvent préparer des formations complémentaires, habilitation électrique, TOEIC.

De nombreuses spécialités de BTS « ATI », « Contrôle industriel et régulation automatique », « Electrotechnique », « Mécanique et automatisme industriel », de DUT, ainsi que le niveau L2 permettent l'accès à cette licence professionnelle. Une unité d'enseignement d'adaptation est prévue pour chaque étudiant en fonction de son parcours, afin qu'il puisse suivre cette formation technologique dans les meilleures conditions. La formation s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département « Génie électrique et informatique industriel ». Dans le contexte régional et national, l'industrie a besoin de cadres et de techniciens dans les domaines de l'électricité et des automatismes.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	81 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/72
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	16 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé de l'IUT, enseignant dans la spécialité de la licence. Il s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de vacataires. Le pilotage est assuré de façon régulière et sérieuse, avec un accompagnement des étudiants dans la démarche liée à la mise en stage. L'équipe pédagogique est soucieuse d'un encadrement sérieux du stage compte tenu de la relation étroite avec le monde professionnel susceptible d'embaucher.

Un conseil de perfectionnement est opérationnel, dont la composition est connue, et intégrant des professionnels et un ancien étudiant. En revanche, la formation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur (arrêté de 1999), bien que la qualité et la diversité des professionnels doivent être soulignées. De plus, les professionnels n'interviennent pas tous dans le cœur de métier. Leur implication est connue, au niveau des orientations à donner et sur les points de programmes particuliers. Ils font face à un public étudiant dont le recrutement est national, et international, mais dont le parcours est sensiblement le même, essentiellement des DUT « Génie électrique et informatique industriel » (GEII), « Mesure physique » (MP) ou « Maintenance industrielle » (MI) ; seul un étudiant de L2 en quatre ans est à compter parmi les effectifs.

Pour la période du dernier contrat, l'insertion professionnelle s'est détériorée, quelques éléments sont à préciser dans le dossier. Le pourcentage de diplômés en emploi (65 %) est associé à une poursuite d'études très élevée, qui a doublé en un an pour atteindre 30 % pour la promotion 2008/2009, dont 25 % des étudiants sont en poursuite d'études dans l'établissement.

Le dossier, bien présenté, omet des précisions sur l'insertion et les poursuites d'études. La démarche de l'auto-évaluation mise en place par l'établissement fait intervenir tous les acteurs de la formation et semble très complète. Elle correspond à un véritable outil pour l'aide au pilotage de la licence professionnelle.

- Points forts :
 - Des moyens pédagogiques importants pour familiariser l'étudiant dans un environnement technique lié au secteur professionnel.
 - Une équipe pédagogique motivée.

- Points faibles :
 - Une formation ne respectant pas l'arrêté de 1999 relatif à la mise en œuvre des licences professionnelles.
 - La contribution des professionnels très insuffisante.
 - La baisse de l'insertion professionnelle.
 - L'augmentation du taux de poursuite d'études.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement)

Cette licence est peu attractive sous sa forme actuelle et l'insertion professionnelle se détériore. Il conviendrait de soutenir une équipe pédagogique motivée qui devrait apporter des changements pour améliorer la situation, peut-être en renforçant la part des professionnels sur le cœur de métier. Il serait souhaitable de développer et de concrétiser l'idée de l'accès à la formation par la voie de l'alternance ; ce qui pourrait augmenter le nombre de candidatures et réduire les poursuites d'études. Le changement d'intitulé des contenus de formation semble être un critère pour atteindre cet objectif. Un bilan de l'apport de ces modifications doit être mis en œuvre pour suivre de façon plus appuyée non seulement l'insertion professionnelle des diplômés, mais également l'impact de la poursuite d'études.